



Assemblée générale

Cinquante-neuvième session

Documents officiels

Distr. générale
21 mars 2005
Français
Original: anglais

Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

Compte rendu analytique de la 12^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 19 octobre 2004, à 15 heures

Président : M. Swe. (Myanmar)

Puis : M. Calderón (Vice-Président) (Équateur)

Sommaire

Point 78 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information*

Point 109 de l'ordre du jour : Planification du programme*

* Questions que la Commission a décidé d'examiner ensemble.

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication du document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels (bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza) et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.



La séance est ouverte à 15 h 15.

Point 78 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information (A/59/21 et A/59/221 et Corr.1)

Point 109 de l'ordre du jour : Planification du programme (A/59/6 (Programme 23 : Information du public) et A/59/16, chap. II, sect. C, Prog. 23)

1. **Le Président** invite M. Shashi Tharoor, Secrétaire général adjoint à la Communication et à l'information du public, à présenter le rapport du Secrétaire général sur les questions relatives à l'information (A/59/221 et Corr.1).

2. **M. Tharoor** (Secrétaire général adjoint à la Communication et à l'information du public) dit que l'information du public n'est pas, contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, une activité périphérique, mais un élément essentiel pour le succès de l'Organisation. La mission du Département de l'information est de faire connaître à tous les peuples du monde l'Organisation, ses valeurs et les questions dont elle s'occupe. Cette tâche n'est pas facile et le Département continue de renforcer ses capacités de communication et de mieux cibler son action, notamment en employant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) et en nouant des partenariats plus étroits avec la société civile. Le rapport du Secrétaire général (A/59/221) donne un aperçu des résultats importants obtenus entre juillet 2003 et juin 2004.

3. Les désaccords du Conseil de sécurité au sujet de l'Iraq ont sapé la confiance envers l'ONU; les sondages d'opinion n'ont pas été favorables et l'enquête sur l'attitude de différents pays faite par le Centre de recherche de Pew a donné à l'ONU une note médiocre, tant aux États-Unis que dans les autres pays. Ces derniers temps, la presse a lancé de nombreuses attaques contestant l'intégrité et la direction de l'Organisation, notamment en propageant des rumeurs de corruption dans le cadre du programme « pétrole contre nourriture » et en faisant une critique confuse des événements du Darfour. Cela a bien montré la nécessité de parler clairement et fréquemment de l'action des Nations Unies et de ses motifs. L'information du public est indispensable pour préserver la confiance dont l'Organisation a besoin afin de s'acquitter de sa mission et elle a aussi un impact sur la sécurité du personnel, notamment celle des fonctionnaires déployés sur le terrain.

4. Les objectifs du Département restent inchangés, mais les défis qu'il doit relever se sont multipliés; compte tenu de la contraction de ses ressources et de l'élargissement de sa mission, il a compris qu'il devait cibler ses messages et hiérarchiser ses options. Il a récemment mis au point plusieurs moyens novateurs de communiquer avec une audience plus large. L'initiative dite « Ten stories the world should hear more about » a été lancée parce que la presse s'était trop focalisée sur les événements d'Iraq en oubliant tous les autres problèmes de la communauté internationale. De concert avec d'autres départements du Secrétariat, le Département de l'information avait produit 10 articles sur des thèmes négligés par la presse, notamment les problèmes des enfants soldats en Ouganda, des orphelins du sida en Afrique du Sud, l'aide internationale dont avait besoin la République centrafricaine et les travaux faits en vue de promulguer une convention internationale, globale et complète sur la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées. La liste complète de ces articles peut être consultée sur le site <www.un.org/events/ten_stories>. L'orateur sait que le Comité comprend bien à quel point il est difficile de mobiliser des ressources et une volonté politique durable lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes dont l'opinion publique et les dirigeants politiques ne savent rien.

5. Le Département a fait une campagne de promotion concertée, notamment en publiant des éditoriaux et des entretiens dans des journaux et périodiques et par des interventions à la radio et à la télévision. La réaction a été encourageante. Des articles ont été publiés dans des périodiques tels que *The International Herald Tribune*, le *South China Morning Post*, le *Corriere della Sera* et *Die Furche*, ainsi que dans des organes de presse égyptiens et congolais et le Département a pu s'exprimer sur différentes radios et télévisions telles que la BBC, RTL Dutch TV, PBS et CNN, ce qui est un bon début. À l'occasion de la Journée mondiale de la presse en 2005, le Département publiera une autre liste de 10 articles. D'ici là, les États Membres pourront en parler avec des journalistes et rédacteurs et leur demander de se tenir prêts pour la deuxième publication.

6. Le Département a compris que l'innovation peut lui offrir des moyens d'atteindre un public plus large. Ainsi, il a revu son approche des autres départements du Secrétariat, les considérant comme des clients

auxquels il devait fournir des services d'information, et il est maintenant mieux équipé pour élaborer des stratégies mondiales. L'un des signes de son succès est que les départements incluent systématiquement des activités d'information dans leurs plans de travail. Comme les organes de presse s'intéressent en priorité aux problèmes et aux conflits, le Département a organisé des points de presse sur des questions de développement. Il rappelle régulièrement aux organes de presse les Objectifs de développement du Millénaire, mais il s'adresse aussi directement au public et il a demandé que les Objectifs de Millénaire soient le thème principal de la prochaine Conférence annuelle DIP/ONG. Lors de la précédente conférence, il a demandé aux 3 000 représentants d'ONG de 69 pays de s'intéresser aux moyens dont la société civile disposait pour promouvoir la réalisation des Objectifs et a mis en place plusieurs réseaux de communication pour mieux sensibiliser la population mondiale à cette question, notamment en diffusant la conférence par Internet et en organisant différentes réunions simultanées dans les centres d'information des Nations Unies de Dakar, d'Asunción et de Moscou, ainsi qu'au siège de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), à Santiago. En association avec le Département des affaires économiques et sociales, il a produit une carte montrant les progrès réalisés dans la mise en œuvre des Objectifs par région, au moyen des couleurs employées pour les feux de circulation. Par ailleurs, son Cyberschoolbus collabore avec l'European Schoolnet pour créer un portail Internet consacré aux Objectifs à l'intention des jeunes et a produit une carte en couleurs pour attirer l'attention sur la construction d'une grande autoroute, appelée la nouvelle route de la soie, en Asie.

7. En collaboration avec l'ONUSIDA et la Fondation de la famille Kaiser, le Département gère l'Initiative mondiale sur la presse et le sida du Secrétaire général, qui est un partenariat avec plus de 20 grands groupes de presse mondiaux dont l'objectif est de faire diffuser davantage d'émissions ou d'articles sur les questions liées au VIH/sida. Il a commencé un projet pilote de trois mois appelé The Newsmarket, service de presse Internet qui distribuera des vidéos produites par l'ONU aux chaînes de télévision et qui produit, en partenariat avec la CNUCED, un sujet quotidien de 10 minutes qui est distribué par satellite aux salles de presse des chaînes de télévision. Par ailleurs, *La Chronique de l'ONU* est désormais disponible dans les six langues officielles;

ses principaux lecteurs sont des étudiants et des enseignants. D'après une enquête, 90 % d'entre eux considèrent que cette publication les aide à mieux comprendre l'Organisation. Le Département a lancé en 2004 un programme de lutte contre l'intolérance; il s'agit de séminaires interactifs d'une journée, auxquels participent des représentants de la société civile et une audience plus générale, pour examiner les moyens de lutter contre l'intolérance par l'éducation et par l'exemple. Le premier de ces séminaires a porté sur l'antisémitisme et le prochain traiterait de l'islamophobie.

8. Le DIP continue de collaborer avec le Département des opérations de maintien de la paix, avec lequel il est en train de formuler une stratégie d'information globale visant à sensibiliser les États Membres à la multiplication des demandes d'opérations de maintien de la paix et à la nécessité de mobiliser des ressources pour le soutien logistique, des militaires bien entraînés et des policiers. Il participe à l'évaluation des missions de maintien de la paix et renforce ses capacités pour la diffusion d'informations à leur sujet. De concert avec le Département des opérations de maintien de la paix, il a élaboré un programme de formation d'une semaine à l'intention des chargés de relations publiques.

9. Le Département a défini des indicateurs pour évaluer les travaux menés dans le cadre de chacun de ses sous-programmes et a l'intention de les employer pour déterminer quels sont les sous-programmes qui donnent satisfaction et pour remédier aux défauts des autres. Un cadre fondé sur les résultats exige un suivi de la réponse aux articles de presse ou aux émissions de télévision et de radio, mais le recours à des sociétés spécialisées dans la mesure de l'audience est trop coûteux. Comme la seule option viable est de se doter de ses propres capacités de suivi et d'analyse d'audience, le Département s'est adressé à des partenaires du secteur privé pour mettre au point des modules de formation à cet effet. Il a prévu un budget très serré pour former ses fonctionnaires aux techniques d'évaluation et de mesure d'audience; 90 % des responsables de programme ont participé aux séminaires. Le projet triennal du Département visant à mettre en place un mécanisme interne d'évaluation des activités est entré dans sa deuxième année.

10. La réalisation de sondages pour connaître l'opinion publique mondiale est, elle aussi, d'un coût prohibitif. Le Département a trouvé quelques

partenaires disposés à fournir ce genre de service gratuitement. Une agence de sondage appelée Zogby International a accepté d'inclure dans un sondage couvrant les pays du Moyen-Orient six questions relatives aux Objectifs de développement du Millénaire. La moitié des personnes interrogées en Égypte, en Jordanie et au Liban et moins d'un tiers des personnes interrogées au Maroc, en Arabie saoudite et dans les Émirats arabes unis avaient une bonne opinion de l'Organisation. La plupart des personnes interrogées considéraient que l'Organisation n'avait guère contribué à la lutte contre la pauvreté ni à la promotion de l'enseignement primaire. Seul un tiers des personnes interrogées en Jordanie et au Liban reconnaissait l'importance du travail fait par l'Organisation pour lutter contre le VIH/sida; la proportion était de 40 % en Arabie saoudite.

11. Le Département s'emploie à remédier à la perte de confiance du monde arabe envers l'Organisation. Il a réuni des spécialistes de l'information de la région pour élaborer une stratégie de communication qu'il est en train de mettre en œuvre. En outre, il a créé un centre de presse pour les organes de presse arabes, ce qui a permis d'élargir l'audience dans cette région, notamment en diffusant les déclarations et d'autres documents essentiels en arabe par l'intermédiaire des centres d'information des Nations Unies.

12. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld, qui a un nouveau directeur, est en train de moderniser son service pour qu'il réagisse plus rapidement et améliore ses relations avec les utilisateurs et il dirige le Comité directeur pour la modernisation et la gestion intégrée des bibliothèques des Nations Unies, définissant une nouvelle stratégie. Un portail Internet commun pour tous les programmes d'accès à la documentation et aux fonds des bibliothèques des Nations Unies a été créé, et la bibliothèque du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a été chargée de créer une bibliothèque commune pour tous les organismes des Nations Unies installés à Nairobi.

13. Un des indicateurs mentionnés par le Secrétaire général dans son rapport (A/59/221) est le nombre de pages visitées sur le site de l'Organisation, par langue et, pour certaines langues, ce nombre de pages avait considérablement augmenté. Les pages anglaises représentent encore les trois quarts du total des pages consultées, mais l'écart diminue progressivement et l'Organisation ajoute tous les jours des documents dans

d'autres langues officielles, mais on est encore loin de la parité.

14. En parallèle, plusieurs autres innovations visent à promouvoir le plurilinguisme : le Centre de presse des Nations Unies travaille désormais en plusieurs langues et le service de courrier électronique, qui rencontre un grand succès, devrait être disponible dans toutes les langues à partir de mars 2005, grâce aux compétences linguistiques des membres de la division; le Département peut maintenant produire ses bulletins de presse quotidiens en plusieurs langues pour les afficher sur le portail du Centre de presse; la diffusion par Internet devrait être possible dans toutes les langues à la fin de l'année et il y a une rediffusion dans une langue supplémentaire; enfin, on a entrepris de rendre le site plus accessible aux personnes handicapées. Toutefois, les contraintes financières limitent les possibilités d'utilisation de plusieurs langues et le gel du recrutement a empêché le Département de se doter du personnel nécessaire pour couvrir l'Assemblée générale et produire des communiqués de presse et autres documents.

15. La rationalisation du réseau de centres d'information des Nations Unies a aussi fait quelques progrès. Toutefois, il est trop tôt pour évaluer l'efficacité et l'impact du nouveau centre régional qui remplace les neuf centres d'Europe occidentale antérieurs. Pour ce qui est des autres régions, le Département est très prudent et consulte les États Membres concernés afin de tenir compte de la spécificité de chaque situation. Malheureusement, la contraction totalement inattendue du budget des centres d'information, suite à la recommandation de la Cinquième Commission, prive les centres établis dans les pays en développement des ressources qu'ils auraient dû recevoir grâce aux économies résultant de la rationalisation des activités en Europe occidentale. La hausse des coûts et la réduction globale des crédits ont encore réduit les capacités de tous les centres d'information – qui étaient déjà les parents pauvres de la famille des Nations Unies –, si bien qu'ils ne peuvent plus mener certaines activités importantes de vulgarisation et d'information, ce qui pourrait contraindre l'Organisation à fermer plusieurs d'entre eux. Le Département compte sur les États Membres pour qu'ils militent en faveur d'une augmentation des crédits qui permettrait de revitaliser les centres d'information, de moderniser leur équipement et de relancer le processus de rationalisation.

16. Le Département attend avec intérêt l'examen que la Quatrième Commission doit faire de son cadre stratégique proposé pour 2006-2007, conformément à la recommandation du Comité du programme et de la coordination. Ce cadre a été approuvé moyennant quelques modifications mineures par le Comité de l'information dont l'avis est mentionné dans son rapport (A/59/21) et dans les paragraphes 33 à 40 de son projet de résolution B.

17. En 2005, les États Membres vont étudier le rapport de l'Équipe spéciale de haut niveau qui examine toute l'architecture du système international créé depuis 1945 et réexaminera aussi les Objectifs de développement du Millénaire. La soixantième année de l'Organisation sera donc une année décisive, durant laquelle elle étudiera les moyens de son renouveau, et une information efficace du public sera plus importante que jamais.

18. **Mme Miller** (Jamaïque), intervenant en qualité de Rapporteur du Comité de l'information, présente le rapport du Comité de l'information sur sa vingt-sixième session (A/59/21), adopté à l'unanimité. Ce rapport rappelle des événements importants tels que la Journée mondiale de la liberté de la presse, commémorée le 3 mai chaque année, et l'admission de trois nouveaux membres, Saint-Vincent-et-les Grenadines, le Suriname et la Suisse, ce qui porte le nombre total de ses membres à 102. Il décrit les travaux du Comité concernant des questions telles que la réforme du DIP, la liberté de la presse et la liberté de parole, la coordination entre le Comité de l'information et le DIP, l'importance du site Internet de l'ONU, le rôle de l'information dans le maintien de la paix et la rationalisation des centres d'information des Nations Unies.

19. Le rapport contient en outre deux projets de résolution, intitulés « Information in the service of humanity » et « United Nations public information policies and activities », qui concernent le Sommet mondial sur la société de l'information, les nouvelles priorités du programme du DIP, le rôle de l'information dans le maintien de la paix, le renforcement du dialogue entre les civilisations et la culture de la paix en tant que moyen d'améliorer l'entente entre les nations. Elles traitent aussi des travaux du service de presse, du site Internet de l'Organisation et des services de bibliothèque et de diffusion.

20. **M. Chowdhury** (Bangladesh), intervenant en qualité de Président du Comité de l'information, souligne l'importance du DIP en tant que porte-parole de l'Organisation et se félicite de l'étroite coopération entre le DIP et le Comité. La restructuration du DIP a commencé à produire des résultats concrets et positifs; ainsi, le DIP fait un emploi plus stratégique des technologies disponibles, les messages qu'il transmet sont plus pointus et les cibles sont mieux définies. En raison de l'importance attachée à l'évaluation, le Département est mieux équipé pour mesurer les effets de ses activités d'information et de communication.

21. Néanmoins, le Département rencontre toujours des difficultés dans ses efforts de rationalisation du réseau des centres d'information des Nations Unies, difficultés dues en partie à l'insuffisance des ressources dont il dispose suite aux mesures décidées par la Cinquième Commission et en partie à la dépréciation du dollar et à la hausse des coûts en général. Il faut prendre des mesures pour éviter de compromettre encore davantage sa capacité de transmettre le message de l'Organisation. Il convient que le Département procède avec prudence à la rationalisation du réseau des centres d'information, qui doit être envisagée comme une évolution stratégique et pas seulement comme un moyen de faire des économies. En sa qualité de Président du Comité de l'information, l'orateur continuera d'assurer la liaison entre le Département et les États Membres dans le but de forger un consensus au sujet des objectifs et des orientations à adopter.

22. **M. Al-Nasser** (Qatar), intervenant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que le DPI est le seul organe du Secrétariat chargé de l'importante mission d'être le porte-parole de l'Organisation; ce département doit donc donner la priorité à une communication stratégique concernant les activités et les préoccupations de l'Organisation pour rapprocher celle-ci de tous les peuples du monde. Il a pu s'appuyer à cet effet sur sa nouvelle stratégie de communication et sur la structuration de ses activités en quatre sous-programmes. Il doit poursuivre le processus de réorientation entrepris en 2002 pour accroître l'efficacité de son action. Le défi qu'il doit relever n'est pas seulement de toucher une audience plus large, mais aussi de contribuer à la réalisation des buts et objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire et dans le plan à moyen terme. Il devrait se concentrer en priorité sur des questions liées au développement telles que la lutte contre la pauvreté, le développement

durable, le VIH/sida, le dialogue entre les civilisations et les cultures et les besoins des pays africains et, enfin, la prévention du terrorisme et la lutte contre toutes ses formes et manifestations. Il serait fort utile d'avoir plus d'informations au sujet de ces questions.

23. Les États Membres, y compris une grande partie de ceux du Groupe des 77 et de la Chine, sont très engagés dans les opérations de maintien de la paix et ont même sacrifié des vies pour la noble cause de la paix internationale. Il importe de combler les lacunes de l'information et de faire connaître au public les nouvelles réalités et les succès des opérations de maintien de la paix; cela contribuerait à la réalisation des objectifs des Nations Unies et devrait être un des buts du DIP.

24. Pour ce qui est de la rationalisation des centres d'information des Nations Unies, le Groupe des 77 et la Chine sont toujours résolus à renforcer le réseau de l'information de l'Organisation, notamment dans les pays en développement. La mise en place du centre d'information régional de Bruxelles n'est pas terminée et il est trop tôt pour décider s'il convient de procéder de la même manière dans les autres régions. La création d'autres bureaux régionaux devrait être décidée au cas par cas, en consultation avec les États Membres concernés et conformément aux recommandations du Comité de l'information. Compte tenu des différences de capacités en matière de TIC entre l'Europe occidentale et les autres régions du monde, notamment les pays en développement, il faut être très prudent avant d'élargir le processus de regroupement à l'échelle régionale.

25. L'insuffisance des ressources financières disponibles pour assurer les fonctions essentielles des centres d'information, qui les empêche d'avoir des activités régulières et de diffuser des informations en plusieurs langues, est préoccupante. L'orateur se félicite donc des améliorations apportées aux sites Internet de l'ONU dans toutes les langues officielles et souligne la nécessité de l'égalité de traitement de toutes les langues sur ces sites. À cet effet, il faut mobiliser davantage de ressources en tenant compte de la spécificité de certaines langues officielles qui ne sont pas écrites en caractères latins ou de gauche à droite. L'orateur rappelle le paragraphe 42 de la résolution 58/270 de l'Assemblée qui demande au Secrétaire général de poursuivre le renforcement du site Internet de l'Organisation en recrutant des agents ayant les compétences linguistiques nécessaires.

26. Il importe aussi de préserver et de renforcer les réseaux de communication traditionnels, comme la radio, qui sont souvent le seul moyen d'atteindre des populations importantes, en particulier dans les zones isolées des pays en développement. Le Groupe des 77 tient à remercier le personnel du service de radiodiffusion de l'ONU du travail qu'il fait tous les jours pour transmettre le message de l'Organisation aux peuples de différents pays dans leur propre langue.

27. **M. Gerts** (Pays-Bas), intervenant au nom de l'Union européenne, des pays candidats (Bulgarie, Croatie, Roumanie et Turquie) et des pays qui participent au processus de stabilisation et d'association en vue d'une éventuelle candidature, c'est-à-dire l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-et-Monténégro, dit que le DIP joue un rôle essentiel pour faire mieux connaître l'Organisation et son travail. L'Union européenne appuie sans réserve cet objectif et se félicite donc de la restructuration du DIP, car la création de trois divisions lui permet de travailler de façon plus efficace et moderne.

28. Le centre régional d'information de Bruxelles, qui remplace neuf centres d'information d'Europe occidentale, n'est pas encore rodé mais, à terme, il fournira des renseignements et des documents très précieux et pourra collaborer avec les gouvernements, la société civile et les organisations non gouvernementales. La mise en place de ce centre est la première étape d'un processus de régionalisation qui, à long terme, permettra de réduire le coût et d'accroître l'efficacité des services d'information. C'est pourquoi l'Union européenne réitère son appui sans réserve au processus de régionalisation, espérant que les enseignements tirés de l'expérience en Europe faciliteront le regroupement des centres d'information dans les autres régions.

29. L'Union européenne se félicite des efforts faits par le Département pour promouvoir le plurilinguisme; le site Internet du centre de presse de l'Organisation offre de plus en plus de contenu dans des langues autres que l'anglais et 53 des centres d'information actuellement en service dans le monde ont un site en langue locale. Les nombreuses améliorations apportées au site de l'Organisation permettent de s'y connecter de toutes les parties du monde pour suivre les travaux quotidiens de l'Organisation ou pour s'informer sur des questions internationales parfois négligées par la presse. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld est aussi une source d'information sur un large éventail de

thèmes très utile, non seulement pour les représentants des États Membres, mais aussi pour toute personne intéressée, dans toutes les régions du monde. Ces ressources contribuent à faire mieux comprendre le rôle de l'Organisation en fournissant une information très complète sur différentes questions et notamment sur les opérations de maintien de la paix, dont l'image est très différente de la réalité. Le DIP continuera d'être le principal département de l'Organisation chargé de fournir cette information très importante.

30. Le réseau Internet se développe très rapidement et est un bon moyen de diffuser le message de l'Organisation, mais il ne faut pas oublier que si 68 % de la population d'Amérique du Nord et 31 % de la population européenne y ont accès, en Asie et en Afrique la proportion n'est que de 6,5 et 1,4 %, respectivement. Il incombe aux pays développés d'aider les autres pays à réduire leur retard technologique et, à cet égard, l'orateur rappelle la prochaine étape de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information, prévue pour 2005. Quoiqu'il en soit, dans les parties du monde qui ont un grand retard technologique, la radiodiffusion reste le moyen d'information le plus économique et le plus accessible. Il importe donc que le DIP continue d'employer tous les médias pour diffuser le message de l'Organisation.

31. L'Union européenne tient à souligner son attachement à la liberté d'expression et déplore que, dans trop de pays, cette liberté ne soit qu'une perspective très lointaine, alors qu'elle est un des droits fondamentaux et universels de l'homme. Elle condamne toutes les mesures prises par les autorités pour contrôler et influencer la presse et souligne que la liberté de la presse est essentielle pour toute société. Malheureusement, de nombreux journalistes doivent prendre des risques énormes pour faire leur travail. L'Union européenne est pleine de respect et d'admiration pour ceux qui risquent leur vie tous les jours afin de fournir au public une information fiable et rend hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie à cet idéal.

32. *M. Calderón (Équateur), Vice-Président, prend la présidence.*

33. **M. Maleki** (République islamique d'Iran) dit qu'il faut tenir compte des besoins spéciaux des pays en développement dans le domaine des TIC avant de lancer des programmes qui pourraient compromettre leur progrès socioéconomique. Malheureusement, le

fossé technologique est de plus en plus large et certains pays développés exploitent cette situation pour empiéter sur la souveraineté et les intérêts d'autres pays ou pour donner une fausse image des réalités du monde en développement. Il faut intensifier l'aide pour le renforcement des infrastructures et des capacités de communication des pays en développement afin d'éviter que l'information reste à sens unique.

34. En ce qui concerne la régionalisation, l'orateur souligne qu'il faut éviter tout malentendu ou toute décision hâtive qui pourraient affecter le fonctionnement du DIP et en particulier ses activités de vulgarisation. La fermeture d'autres centres réduirait encore l'information au sujet de l'Organisation mise à la disposition de la population des pays concernés. En outre, le DIP a un rôle essentiel à jouer en faisant contrepoids à l'information tendancieuse propagée par les monopoles de presse. La délégation de l'orateur se félicite en particulier du programme de formation annuel du Département à l'intention des journalistes et des diffuseurs d'information des pays en développement et espère que tous ces pays pourront en bénéficier. Pour conclure, il invite le DIP à affecter plus de ressources et de moyens techniques à la production de pages Internet et d'émissions de radio en langue locale et à intensifier ses activités dans les domaines qui présentent un intérêt particulier pour les pays en développement.

35. **M. Al-Nuaimi** (Émirats arabes unis) dit qu'il faut mettre en place une stratégie globale et efficace pour développer les réseaux et moyens d'information, former le personnel et diffuser l'information et des émissions publiques gratuitement dans les pays en développement afin de les aider à s'intégrer dans les programmes internationaux de développement. À cet égard, sa délégation est très préoccupée par la façon dont les médias occidentaux, notamment après les attentats du 11 septembre 2001, ont cherché à attiser la haine et la discrimination raciale à l'égard de certains pays en développement, et en particulier des nations islamiques. Il faut que la presse occidentale élabore un code de conduite international pour garantir la crédibilité et la transparence de l'information et de la communication, et il convient d'employer les réseaux d'information pour promouvoir des programmes de sensibilisation aux problèmes du développement, l'intégration des peuples et le respect mutuel des cultures et des convictions religieuses.

36. Les Émirats arabes unis appuient les initiatives prises par le DIP pour réduire le fossé numérique entre les pays développés et les pays en développement, diffuser des informations sur d'importantes questions économiques, sociales, environnementales et de santé, et faire mieux connaître un certain nombre des initiatives politiques et de sécurité de l'Organisation, notamment celles qui visent à mettre fin à l'occupation étrangère, à promouvoir le désarmement et les droits de l'homme et à lutter contre le terrorisme. Ils soulignent l'importance de la coopération et de la coordination entre le DIP et les autres institutions et programmes des Nations Unies.

37. L'orateur invite le DIP à étudier quelles seraient les répercussions de la fermeture ou du regroupement de certains de ses bureaux d'information, particulièrement en ce qui concerne les vicissitudes du peuple palestinien. Le DIP doit renforcer les compétences et les aptitudes de son personnel et notamment du personnel des bureaux extérieurs, et élargir son réseau de diffusion. La délégation de l'orateur espère que le niveau des services en langue arabe atteindra celui des services fournis dans les autres langues officielles de l'Organisation, notamment en ce qui concerne les émissions de radio et de télévision, et la Section bibliothèque et traités. En outre, elle invite le DIP à proposer davantage d'ateliers, de séminaires, de séances d'information et de stages à des journalistes de pays en développement et de pays pauvres et à travailler en partenariat avec les programmes régionaux de développement pour lutter contre la pauvreté, la dégradation de l'environnement, le VIH/sida et l'analphabétisme, pour promouvoir les droits des femmes et des enfants et pour améliorer les établissements humains.

38. **M. Zhanibekov** (Kazakhstan) dit qu'il appuie les efforts faits par le DIP pour renforcer le système de communication de l'Organisation et pour intensifier ses activités d'information du public dans toutes les régions du monde, notamment celle de la Communauté d'États indépendants. Il espère que le renouvellement des priorités, des structures et des processus du Département sera bien reçu par le grand public.

39. La délégation de l'orateur est favorable au regroupement des centres d'information des Nations Unies à l'échelle régionale afin de rationaliser les efforts de plaidoyer du Département. Elle souhaite que celui-ci s'intéresse davantage aux problèmes de la mer d'Aral et aux séquelles humanitaires

catastrophiques des essais nucléaires qui ont eu lieu pendant de nombreuses années dans la région de Semipalatinsk. La dégradation de l'environnement du bassin de la mer d'Aral, qui n'est pas enrayée, a non seulement des répercussions graves sur les moyens d'existence de la population de cette région mais est devenue un problème d'ampleur mondiale. Le sel de la mer d'Aral contamine depuis longtemps l'air en Europe et en Asie et même au-dessus du pôle Nord. Malheureusement, la communauté internationale n'est pas pleinement consciente de la gravité des effets de cette catastrophe environnementale, et l'assistance technique et l'aide financière fournies ont été sporadiques.

40. L'orateur exhorte la communauté internationale à reprendre sa coopération pour résoudre les problèmes socioéconomiques de la population vivant à proximité de l'ancienne zone de tir, où l'ex Union soviétique a fait exploser quelque 500 dispositifs nucléaires à l'époque de la course aux armements. Sa délégation remercie les Gouvernements du Japon et des États-Unis et les autres donateurs de leur aide, mais pense que la coopération multilatérale pourrait être un moyen plus efficace de résoudre le problème. Le cadre nécessaire pour cette coopération existe déjà sous la forme d'une résolution de l'Assemblée générale dont on n'a pas encore exploité toutes les possibilités.

41. Le Kazakhstan est en train de mettre en œuvre un programme spécial défini par le gouvernement pour créer une infrastructure nationale d'information. À cet effet, il a adopté des technologies et des matériels informatiques ultramodernes. Le gouvernement a ouvert un site officiel en 2003 et les administrations sont en train de créer deux bases de données communes, appelées respectivement « entités juridiques » et « ressources du Kazakhstan », ainsi qu'un système électronique pour l'archivage des institutions de l'État. En même temps, il s'emploie à élaborer la réglementation de la gestion électronique des documents et de l'emploi de signatures électroniques sur la base de normes acceptées par la communauté internationale. Il est prévu d'introduire un système unifié de gestion électronique des documents dans les administrations de l'État en 2005.

42. **M. Chun Yung-woo** (République de Corée) dit qu'il est plus urgent de combler le fossé entre les pays dont la langue nationale est une des six langues officielles de l'ONU et le reste du monde en matière d'information que de mettre sur un pied d'égalité les

six langues officielles sur le site de l'Organisation. La République de Corée se classe au onzième rang pour ce qui est de sa contribution financière au budget de l'ONU et, malgré cela, 75 millions de Coréens vivant dans toutes les régions du monde sont particulièrement défavorisés lorsqu'ils souhaitent obtenir des renseignements sur les activités de l'Organisation. C'est pourquoi la délégation de l'orateur se félicite de la rationalisation des centres d'information des Nations Unies en Europe occidentale et dans les pays développés où l'Internet est l'instrument de recherche d'informations le plus couramment employé et/ou dont la langue est une des six langues officielles. Toutefois, il faut aussi que la rationalisation ait pour but d'améliorer les capacités de communication de l'Organisation avec les autres pays.

43. Il faudrait aussi prêter une plus grande attention aux populations qui ne parlent pas une des langues officielles de l'ONU pour ce qui est des moyens de communication traditionnels. À cet égard, les émissions hebdomadaires de radio de l'ONU dans huit langues autres que les langues officielles sont encourageantes. Néanmoins, il faut encore définir des critères objectifs et rationnels pour le choix des langues en question.

44. La délégation de l'orateur se félicite des grands progrès faits par le DIP en matière d'utilisation de l'Internet, qui est le moyen le plus économique d'informer une audience aussi large que possible sur les activités des Nations Unies. Elle appuie les efforts du Département visant à diversifier les langues employées et à faciliter la consultation du site de l'Organisation et l'emploi de ses outils de recherche, et souligne la nécessité d'afficher un contenu pertinent et à jour. Pour ce qui est de la part des différentes langues officielles de l'Organisation sur le site, l'orateur est favorable à une parité relative, en fonction de la demande, plutôt qu'à une parité absolue. Il est plus rationnel d'investir dans des pages fréquemment consultées que de multiplier des services pour lesquels il n'y a qu'une faible demande.

45. **M. Hannesson** (Islande) dit que son pays considère comme un honneur le fait d'être accueilli parmi les membres du Comité de l'information et attend avec intérêt de participer à ses travaux. L'Islande appuie le nouveau modèle de fonctionnement et le nouvel organigramme du DIP. Son gouvernement a déjà accru son appui à l'Association islandaise pour les Nations Unies et à ses activités d'information.

Soulignant la nécessité vitale de mieux communiquer avec les différentes populations du monde et avec les générations futures, l'orateur exhorte la communauté internationale à faire tout son possible pour réduire la fracture numérique qui sépare ceux qui ont accès aux ressources et aux connaissances de ceux qui n'y ont pas accès, et se félicite de l'appui fourni par le DIP à des programmes éducatifs tels que la mise en scène des Nations Unies et le Cyberschoolbus des Nations Unies. Pour conclure, il annonce que l'Islande organisera à la fin de la semaine une mise en scène des Nations Unies.

46. **M. Kafando** (Burkina Faso) dit que les réformes des dernières années ne sont pas une fin en soi mais ont pour but d'accroître l'efficacité de l'Organisation au service de la paix, de la sécurité et du développement. C'est pourquoi le DIP restructuré et réorienté ne doit en aucun cas perdre de vue la nécessité de rétablir l'équilibre de l'information au niveau mondial, afin d'assurer une information plus objective et plus efficace. Il ne doit pas non plus perdre de vue l'importance de la promotion des activités de l'Organisation, qui sont souvent critiquées et incomprises. Il ne doit pas négliger le fait qu'à l'ère de la révolution des TIC, des millions d'habitants des pays en développement et en particulier des pays africains n'ont à leur disposition que l'ONU pour s'informer sur ce qui se passe au-delà des frontières de leur pays. La fréquentation des centres d'information des Nations Unies en Afrique en est la preuve et il convient donc que le Département ne les restructure qu'avec la plus grande prudence. Il va sans dire que les États concernés doivent être consultés et qu'il faut tenir compte des particularités locales, sous-régionales et régionales et de la spécificité de chaque centre. Le centre d'information du Burkina Faso dessert aussi le Mali, le Niger et le Tchad et est devenu un modèle pour l'action des Nations Unies dans la région en général, ayant réussi à forger un partenariat mutuellement bénéfique avec les autorités et la société civile et à devenir un véritable centre de recherche pour les professeurs, les étudiants et les experts gouvernementaux. Le gouvernement de l'orateur entendait continuer de collaborer avec le centre d'information pour contribuer à la réalisation des idéaux du système des Nations Unies.

47. **M. Al-Otaibi** (Koweït) se félicite des efforts faits par le DIP pour combler le fossé de l'information entre les pays développés et les pays en développement, pour informer le monde des activités de l'Organisation dans

les domaines politique, économique, social et intellectuel et pour ne pas se laisser dépasser par le progrès des TIC.

48. Il faut absolument faire en sorte que l'information soit libre et objective et ne soit pas employée pour imposer l'hégémonie de telle ou telle nation ou pour promouvoir telle ou telle culture ou idéologie, mais au contraire comme un moyen d'échange et de communication entre les peuples. Il faut combler la fracture numérique entre les pays développés et les pays en développement de façon que tous puissent tirer profit de la révolution des technologies de l'information. La délégation de l'orateur exhorte le DIP à renforcer ses moyens d'information. Il convient aussi que le Département continue d'attirer l'attention sur la question de la Palestine en lui donnant toute l'importance requise par les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. Il convient que le Département emploie dans les mêmes proportions toutes les langues officielles de l'Organisation, y compris l'arabe. Il faut que tous les États Membres paient à temps et dans les délais l'intégralité de leurs cotisations pour éviter que les activités et programmes de l'Organisation soient affectés par des problèmes de trésorerie.

49. Le pays de l'orateur pense qu'une des clefs du succès des activités d'information des Nations Unies consiste à promouvoir des partenariats entre l'Organisation et divers réseaux d'information, officiels ou non gouvernementaux, dans les États Membres et à coopérer avec ces institutions dans le cadre de programmes conjoints pour faire mieux connaître les activités de l'ONU et mobiliser l'appui dont elle a besoin. C'est pourquoi le Koweït a financé plusieurs publications et bulletins du DIP concernant des questions qui sont au coeur de la mission de l'ONU. Le Koweït a en outre proposé d'organiser le concert annuel produit chaque année pour commémorer la Journée des Nations Unies afin de rendre hommage à l'action exemplaire de l'Organisation dans différents domaines. L'orateur se félicite de la coopération et de la coordination qui ont été établies avec le Département pour éviter autant que possible les difficultés que pourrait soulever l'organisation de ce concert, prévu pour le 25 octobre 2004.

50. Le Koweït appuie les efforts faits par l'ONU pour coordonner et regrouper ses activités afin d'être aussi efficace que possible. À cet effet, il a fait don d'un terrain et prévu un crédit de 5 340 000 dollars É.-U.

pour la construction d'un bâtiment qui pourrait accueillir les bureaux de tous les organismes des Nations Unies présents dans le pays. La construction de ce bâtiment devrait commencer dans un mois. Le Koweït espère que cette initiative facilitera l'action de l'Organisation sur son territoire et dans les autres pays de la région.

51. Pour conclure, l'orateur réaffirme que son pays est résolu à appuyer les efforts visant à améliorer l'information et à garantir la liberté de la presse, conformément aux traditions de sa société et à ses valeurs arabes et islamiques, et s'engage à coopérer avec l'Organisation et ses institutions spécialisées pour les aider à atteindre leurs objectifs.

52. **M. Song Se Il** (République démocratique populaire de Corée) dit que l'évolution rapide des technologies de l'information touche tous les aspects de la vie des êtres humains. L'information est importante pour la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire et pour la mise en œuvre des accords conclus au Sommet mondial sur la société de l'information. Elle ne doit jamais être employée pour empiéter sur la souveraineté d'un autre pays ou commettre des ingérences. Les atteintes à la souveraineté des pays en développement commises par certaines nations qui ont un monopole des TIC ne peuvent plus être tolérées. Ces nations emploient l'information pour servir leurs propres desseins politiques, employant des ressources humaines et financières considérables pour mener une guerre psychologique dont le but est d'imposer leurs valeurs idéologiques et culturelles à d'autres pays. Il convient que les États Membres s'efforcent dans toute la mesure du possible de faire de l'information un instrument de compréhension et de coopération entre les nations pour préserver la stabilité internationale et assurer le développement durable. Il convient que l'information contribue à améliorer le bien-être de toute l'humanité. Ce n'est qu'ainsi qu'elle pourra être considérée comme équitable, objective et exacte.

53. Une aide internationale, consistant à former des spécialistes, à transférer des technologies et à fournir des équipements, permettrait aux pays en développement de renforcer leur infrastructure d'information de manière à pouvoir tirer parti des derniers progrès des TIC. La délégation de l'orateur exhorte le DIP à poursuivre ses efforts louables pour renforcer les capacités d'information des pays en développement.

54. **M. Khomenko** (Ukraine), se félicitant de la restructuration du DIP et de la réorganisation de ses activités, souligne l'importance de son service de communication stratégique pour le maintien et l'édification de la paix. Il est très utile qu'il fasse connaître les nouvelles actions menées dans ce domaine, notamment en Afrique. Ses activités stratégiques continueront de jouer un rôle essentiel pour attirer l'attention sur des questions d'intérêt mondial telles que le terrorisme, la prévention des conflits, le développement durable, le VIH/sida et les problèmes environnementaux.

55. Les centres d'information des Nations Unies jouent un rôle très important en assurant une liaison directe entre l'Organisation et les communautés locales. En Ukraine, l'antenne d'information du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a très bien réussi à faire connaître l'Organisation et ses principaux domaines d'activité. Le Gouvernement ukrainien est prêt à appuyer l'intégration des centres d'information des Nations Unies dans les bureaux extérieurs du PNUD, en particulier dans les pays en transition, afin d'améliorer la coordination, d'accroître l'efficacité et de réduire les coûts.

56. Pour ce qui est des services de presse, il convient de féliciter le Département de son travail de mise à jour du site des Nations Unies, tout en respectant le principe de la parité de toutes les langues officielles et d'améliorer l'information fournie, de faciliter son emploi et de la présenter sous une forme plus attrayante. Le Centre de presse des Nations Unies, qui vient d'être reconfiguré, est une excellente source d'information sur les faits les plus récents survenus dans le système et contient de nombreux liens renvoyant vers d'autres sources d'information d'actualité. Le service de presse par courrier électronique est une autre initiative bienvenue qui donne aux journalistes, aux chercheurs et au grand public un accès rapide aux dernières actualités de l'Organisation.

57. La délégation de l'orateur appuie les efforts visant à moderniser, à intégrer et à rendre plus efficace le réseau de bibliothèques de l'Organisation. La collaboration entre les services de documentalistes et la mise en commun des collections et des ressources permettront un accès électronique immédiat au trésor d'information concernant toutes les parties du monde

que l'Organisation peut mettre à la disposition du public.

La séance est levée à 17 h 45.